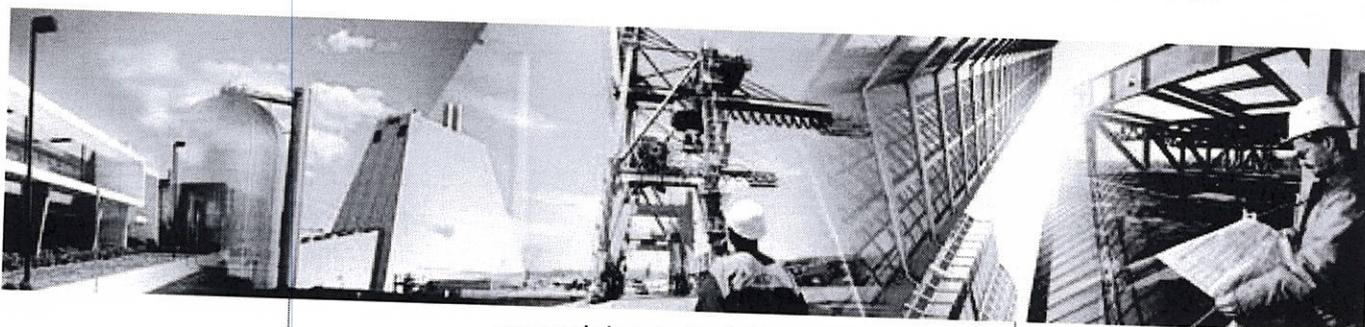


**ORANGE - CONTRAT CADRE LC035720
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
BAT ALBI ROCHEGUDE
36 AV GENERAL HOCHÉ - 81000 ALBI
NOBAT PRINCIPAL 819476-01 // 1 556 M²**



www.dekra-industrial.fr

Proposition
N° 2018 6004 5329 – Version 1

DEKRA Industrial SAS

ACTIVITE DIAG IMMO HSI SUD
OUEST
Immeuble Aurélien
29 avenue J.F. Champollion BP 43797

31037 TOULOUSE CEDEX 1
Siret 43325083400812
Tél : 05.34.47.81.43
Interlocuteur(s) : GUILLAUME SALAFIA
guillaume.salafia@dekra.com
Responsable Métier Opérationnel
Adjoint

ORANGE DITSO

CS15100
31504 TOULOUSE CEDEX 5
Interlocuteur : MME Valérie MONTET
valerie.montet@orange.com

Date	Version	Initiale	Modifications
10/09/2018	1		

VM

2/4

CONTRACTANTS

Le présent contrat est conclu entre les entités citées ci-après

DEKRA Industrial SASet **ORANGE DITSO**ACTIVITE DIAG IMMO HSI SUD OUEST
Immeuble Aurélien
29 avenue J.F. Champollion BP 43797

CS15100

31037 TOULOUSE CEDEX 1
Siret 43325083400812

31504 TOULOUSE CEDEX 5

ci-après dénommée DEKRA Industrial SAS

ci-après dénommée le CLIENT

OBJET DU CONTRAT

Ce contrat a pour objet de définir les conditions spécifiques selon lesquelles DEKRA Industrial SAS s'engage à fournir au client les prestations de service définies ci-après. Il complète les conditions générales de vente de DEKRA Industrial SAS jointes aux présentes avec lesquelles il forme un tout.

MISSION(S) PROPOSEE(S)**"Bâtiments et Génie Civil"**

"Immobilier"

Intitulé mission	Référence	Version	CGI
DPE pour bien immobilier existant proposé à la vente	DPEVENT	2014 01 6	CDI DIAGIMO 1301

DEKRA Industrial SAS

Paraphes



CLIENT

DETAILS DES MISSIONS " Bâtiments et Génie Civil "

○ DESCRIPTION DE L'OBJET DE NOTRE INTERVENTION

Notre intervention consiste à réaliser un diagnostic de performance énergétique concernant le site cité ci-dessous.

○ SITE(S) D'INTERVENTION

- ORANGE SA - 819476 - ALBI / ROCHEGUDE - 36 AVENUE GENERAL HOCHÉ - 81000 - ALBI

○ CONDITIONS PARTICULIERES D'INTERVENTION

- Le client dès l'acceptation du contrat devra transmettre, à DEKRA, le nom et les coordonnées de l'accompagnateur sur site.
- Le client dès l'acceptation du contrat devra impérativement transmettre à DEKRA, pour le diagnostic DPE (hors DPE neuf), les 3 dernières années de factures incluant tous les postes de consommations exprimés en énergie.
- Le client dès l'acceptation du contrat devra transmettre, à DEKRA, les factures énergétiques des trois dernières années.
- Le client dès l'acceptation du contrat devra transmettre, à DEKRA, les résultats des diagnostics antérieurs.

○ ORGANISATION ET PLANNING

A la réception du présent document signé ou d'un bon de commande

○ CONDITIONS FINANCIERES (MONTANTS € HT)

Mission(s) ponctuelle(s)

Mission(s)	Installations, équipements, opérations ou ouvrages concernés	Qté	Montant unitaire	Sous total
<i>Immobilier</i>				
DPEVENT	DPEVENT - DPE pour bien immobilier existant proposé à la vente	1556	0,30	466,80

Les informations portées dans la colonne « Qté » (quantités d'équipements) sont indiquées seulement pour permettre une évaluation des montants.

De ce fait, elles n'ont aucun caractère contractuel.

Dans le cas où les prestations réellement effectuées enregistrent une variation de plus ou moins 10 % sur les quantités d'équipements contrôlés, le montant du forfait facturé pourra être ajusté.

Montant total	466,80 € HT
----------------------------	--------------------

L'ensemble des missions telles que décrites ci-dessus vous est proposé pour un montant hors taxe en euros de : quatre cent soixante-six euros et quatre-vingts eurocents

Echéancier de facturation

100% à la remise du rapport de diagnostic	466,80 € HT
---	-------------

4/4

CETTE OFFRE INCLUT

- Le présent contrat comportant 6 pages
- Les conditions générales d'intervention (CGI) le cas échéant
- Les descriptifs de missions
- Toutes notes méthodologiques et mémoires le cas échéant
- Les conditions générales de DEKRA Industrial SAS
- Toutes annexes administratives et autres attestations le cas échéant

DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat prend effet en date de sa signature par les deux parties.

CONDITIONS DE VALIDITE DU CONTRAT

La durée de validité de la présente proposition de contrat est de trois mois à compter de sa date d'émission. Le client est tenu de retourner à DEKRA Industrial SAS les deux exemplaires signés du présent document avec paraphe sur toutes les pages. DEKRA Industrial SAS fait alors une revue de contrat, appose sa signature et adresse au client l'exemplaire original du contrat qui lui est destiné. Au besoin, et à titre de confirmation de son acceptation, le client pourra transmettre à DEKRA Industrial SAS un « Bon de commande » portant la mention explicite du numéro de l'offre de service DEKRA ou proposition de contrat à laquelle celui-ci se réfère. Toute modification des termes et conditions de la proposition de contrat doit faire l'objet d'un accord express des parties qui sera formalisé par le paraphe de chacun à côté de la modification.

Dans le cas d'un début d'exécution avant le retour signé du présent document, il est expressément convenu que ce début d'exécution ne vaut en aucun cas acceptation tacite du contrat.

Si les conditions de validité de la présente proposition de contrat ne sont pas remplies tout avis ou document émis par DEKRA Industrial SAS pourra être considéré comme nul de manière rétroactive.

TRANSFERT DU CONTRAT

Le client s'interdit de transférer ou céder tout ou partie des droits ou obligations qu'il tient du présent contrat ou substituer un tiers dans l'exécution de leurs obligations, sans le consentement préalable et écrit des autres membres.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constitutives du Contrat, des conditions générales de vente annexées aux présentes et déclare en accepter les termes.

Pour DEKRA Industrial SAS, Edité le 10/09/2018 à TOULOUSE Signé le <i>Signature</i> et cachet DEKRA GUILLAUME SALAFIA Responsable Métier Opérationnel Adjoint	Pour le CLIENT, A Toulouse 11/09/2018 Signé le Orange Direction de l'Immobilier Groupe Direction Immobilière Territoriale S-O CS 15100 31504 Toulouse cedex 5 <i>Signature</i> et cachet client nom et qualité du signataire SIRET : APE : MONTET Valérie chargée Portefeuille Achifs
--	---

REVUE DE CONTRAT

Effectuée le / /

Cadre réservé à DEKRA

Par